



Orléans, le 14 novembre 2022

## AUDIOCONFÉRENCE DU 14 NOVEMBRE 2022

### Mesures énergétiques :

L'audioconférence a débuté par un rappel du message de portée générale envoyé aux responsables de services sur le respect des consignes en matière d'éclairage, de bureautique et de chauffage.

La publication d'un article dans le journal de La République du Centre le 11/11/2022 axé essentiellement sur le Centre des Finances Publiques de Gien a alerté la direction sur certains dysfonctionnements et/ou mauvaises habitudes.

En résumé, l'État demande des efforts à l'ensemble de nos concitoyens, mais n'est pas capable d'avoir la même discipline.

Cet article a fait prendre conscience à la direction que nous allons être surveillés par nos concitoyens sur le bon respect des consignes d'économie d'énergie. A ce titre, la DGFIP se doit d'être le plus irréprochable possible.

La direction a rappelé, lors de cette audioconférence, la quasi-totalité des points énumérés dans le message du 9/11/2022 envoyé aux responsables de service du département.

On pourra y relever parmi tous les sujets que :

**« A compter de novembre, chaque site sera suivi quant à sa consommation énergétique, par type d'énergie, afin de contrôler la bonne mise en œuvre des modalités ci-dessous. »** et  
**« En mode de chauffage "normal", il est absolument interdit d'installer des dispositifs de contournement (chauffages d'appoints de type radiateurs électriques notamment). »**

De plus, des pistes de réflexion permettant d'éteindre les éclairages dans les services de 21h00 à 6h00 sont envisageables.

### Dans les sites :

Des problèmes de chauffage ont été relevés et certains ont été réglés.

\* Bretonnerie : la température étant trop faible au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment, la pression de l'eau chaude a été augmentée. La pression trop forte a provoqué une fuite d'eau d'un tuyau au 1<sup>er</sup> étage nécessitant une intervention pour trouver la fuite et réparer l'installation.

\* Montargis : malgré une chaudière récente, le chauffage ne fonctionne pas de manière efficace. Un problème de sonde connectée à la chaudière fait sortir une eau d'une température trop faible pour chauffer le bâtiment correctement. Le chauffagiste devrait intervenir le 16/11/2022 pour régler le problème. Il faisait 15° dans certains bureaux lundi 14 au matin.

\* Pithiviers : une aile entière du bâtiment est sans chauffage. Le rapatriement des chauffages d'appoint de Pithiviers sur Orléans n'arrangera pas la situation. Le chauffagiste doit intervenir la semaine prochaine (21 au 25 Nov).

\* Le bâtiment P1 (HQE haute qualité environnementale) de Coligny a également quelques problèmes de chauffage qui s'accompagnent de problèmes d'éclairages automatiques mal réglés et/ou dysfonctionnant.

La direction rappelle que 19° reste la température moyenne sur un bâtiment, qu'il est mis en œuvre un système de chauffage évitant de grosses disparités inacceptables, mais que les remises en chauffe des bâtiments en début de semaine s'accompagnent bien évidemment par des températures faibles le lundi matin.

La direction nous a informé de la décision prise lors du CHSCT d'équiper chaque gestionnaire de site de thermomètres mobiles infrarouges. Cela permettra, certainement, aux responsables de site de pouvoir prendre les mesures régulières de la température des locaux.

#### Points divers :

Les agents dits nomades peuvent à présent poser des jours de télétravail et donc bénéficier de l'allocation forfaitaire de télétravail.

La voiture de service, 208 thermique stationnée à la Bretonnerie, a été déplacée sur la cité Coligny, afin de faciliter son utilisation par les agents nomades.

Un avis de recrutement de deux contractuels a dernièrement été mise en ligne sur Ulysse 45. Deux cadres C seraient ainsi recrutés jusqu'en août 2025 : l'un à la Trésorerie d'Orléans Amendes et le second au SDIF (Service Département des Impôts Fonciers).

#### Élections professionnelles :

3 étapes clés :

- Inscription sur le site de l'ENSAP pour récupérer un numéro d'identifiant (reçu par mail)
- Activation de son compte grâce à l'identifiant et un mot de passe temporaire (reçu par mail)
- Vote sur la période allant du **1er décembre 2022 à 08h30 au 8 décembre 2022 à 17h00**.

Selon les statistiques de la Centrale, seul 13 % des comptes ont été activés au niveau national.

Si vous aviez des questions ou des informations à faire remonter, faites-le nous savoir :

fo.dr45@dgfip.finances.gouv.fr

N'hésitez pas à consulter notre site <https://www.fo-dgfip-sd.fr/045/>